



CDAS DU 02/05/2023 COMPTE-RENDU

Un Comité Départemental d'Action Sociale s'est tenu le 2 mai 2023, en présence :

- de vos représentants CGT Finances Publiques :

Marion FERIAUD, Sébastien GUERRIER, Sébastien RIOUX, Romain MARCADET.

- des représentants de l'Administration et de l'Action Sociale :

la nouvelle assistante de service social : Mme Sandrine GAUTHIER,
la déléguée à l'action sociale : Mme Mélanie PREVEL,
le délégué à l'action sociale : M GOUGEOT Hervé,
la responsable de la Division RH et de la Formation Professionnelle : Mme BEASTE Céline,
la responsable du Budget de la logistique et de l'immobilier : Mme ARMAND Julie,
le président du CDAS : le Directeur du Pôle Gestion Publique et Ressources : M VARGIU Patrick.

Après l'approbation du PV du dernier CDAS, nous avons abordé les points suivants :

- la nouvelle composition du CDAS de l'Isère ;
- le compte-rendu d'activité 2022 de la délégation de l'action sociale ;
- la sélection des projets du fonds d'innovation locale 2022 ;
- la note d'orientation de l'action sociale ministérielle 2023 ;
- le projet de répartition des crédits d'actions locales 2023 ;

La restauration collective reste un point important des échanges.

En effet, nous avons appris que nos collègues de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) n'ont plus accès au restaurant de GEG puisque celui-ci est en travaux.

Le Comité Social d'Administration (CSA) de la DDPP préconise un accès au Restaurant Inter-Administratif (RIA) de la DDT (très éloigné) mais ce n'est pas une solution satisfaisante sur le long terme. Le bureau d'action sociale de la préfecture recherche une solution.

Sur Vienne, nous avons signalé des problèmes de qualité et de prix des repas proposés par le restaurant le Façonnier avec qui nous sommes conventionnés le temps des travaux. La déléguée à l'action sociale a indiqué qu'elle réinterrogerait le gérant sur ses prix pour recalculer le prix moyen d'un repas et revoir éventuellement les subventions accordées aux collègues fréquentant le restaurant.

Autre grande question abordée : le logement.

Nous subissons une pénurie de T2 ainsi qu'un manque de T1 pour le département de l'Isère. Nous avons appris qu'en plus de la fin de la convention avec le bailleur de la résidence rue des Bergers à Grenoble cette année, la convention sur Meylan prendra fin en janvier 2025. Nous alertons le président du CDAS sur l'arrivée au cours de l'été de 44 nouveaux agents C sur le département.

La question du logement d'urgence a été également discutée lors de ce CDAS.

Le dispositif expérimenté depuis le début de l'année par la délégation régionale connaît des dysfonctionnements. Ceux-ci sont en cours de traitement.

L'aide à la parentalité est un autre grand axe de l'action de notre service social. Elle passe par des crèches, des réservations de berceaux dans des crèches et les Chèques Emploi Service Universel (CESU).

Malgré nos différentes actions nous ne disposons ni crèches ni de berceaux réservés dans le département. Il est possible d'obtenir quelques places en crèche en passant par l'action sociale inter-régionale et donc la préfecture.

Le ministère priorise le système des Chèques Emploi Service Universel. Mélanie Prével ne possède pas les chiffres sur les commandes de CESU 0-6 ans. Au niveau des CESU 6-12 ans, ceux-ci sont peu demandés. Nous avons à nouveau dénoncé le fait qu'ils ne peuvent pas être utilisés pour payer les factures des collectivités locales.

Le président du CDAS nous indique qu'aucun texte réglementaire impose les CESU comme moyen de paiement. Mais qu'il peut sensibiliser les collectivités locales via les Conseillers aux Décideurs Locaux.

Enfin au niveau des actions locales, il est envisagé d'organiser un voyage à Disneyland. Compte tenu des coûts et du succès prévisible des inscriptions, il a été décidé de poursuivre la réflexion dans un nouveau groupe de travail.